

# vos Outils ?

## le Compte Personnel d'Activité (CPA)

Il est accessible en ligne pour toute personne âgée d'au moins seize ans, en emploi, à la recherche d'un emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle.

Le CPA regroupe le Compte personnel de formation (CPF), le compte d'engagement citoyen (CEC) et le compte personnel de prévention et de pénibilité (C3P).

[www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr)

## le Compte Personnel de Formation (CPF)

Il remplace le Droit Individuel à la Formation (DIF). Il est alimenté en heures et est utilisable tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante, pour acquérir le socle de connaissances et de compétences, pour un accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour un bilan de compétences ou un projet de création ou reprise d'activité.

→ **Contact** : un conseiller en évolution professionnelle (CEP) ou votre employeur

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

## le Compte d'Engagement Citoyen (CEC)

Il valorise les temps d'activités « citoyennes » et permet d'acquérir des heures inscrites sur le Compte Personnel de Formation, comme les activités bénévoles et de volontariat, mais aussi le Service Civique.

[www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/le-compte-dengagement-citoyen-cec](http://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/le-compte-dengagement-citoyen-cec)

## le Bilan de compétences

C'est l'occasion de faire le point sur ses compétences, ses motivations, ses priorités à l'aide d'un accompagnement de 24 heures. Il peut être fait hors temps de travail.

→ **Contact** : votre Opacif, votre employeur (non obligatoire), Pôle emploi, votre Mission Locale.

[www.opacif.fr/liste-des-opacif-fongecif](http://www.opacif.fr/liste-des-opacif-fongecif) et [www.fongecif-ara.fr](http://www.fongecif-ara.fr)

## le Plan de formation de l'entreprise

Mis en œuvre par l'entreprise chaque année, il permet à un salarié de s'adapter ou de se perfectionner dans son travail.

→ **Contact** : votre employeur, vos délégués du personnel.

[www.emploi.gouv.fr/dispositif/plan-formation](http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/plan-formation)

## le Congé Individuel de Formation (CIF)

Il permet de changer de métier, d'améliorer sa qualification, d'obtenir un diplôme, de réviser et passer un examen grâce à une formation plus ou moins longue (à temps complet ou partiel).

→ **Contact** : votre Opacif, votre employeur (non obligatoire)

[www.opacif.fr/liste-des-opacif-fongecif](http://www.opacif.fr/liste-des-opacif-fongecif) et [www.fongecif-ara.fr](http://www.fongecif-ara.fr)

## la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La VAE permet d'obtenir la validation partielle ou totale d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat de qualification grâce à la reconnaissance des compétences acquises par votre expérience professionnelle et/ou personnelle.

→ **Contact** : un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

[www.orientation.auvergnhonealpes.fr](http://www.orientation.auvergnhonealpes.fr)

# BESOI d'aide ?

## Le réseau INFORMATION JEUNESSE à votre service

Rencontrez les professionnels des structures Information Jeunesse (CRIJ/BIJ/PIJ).

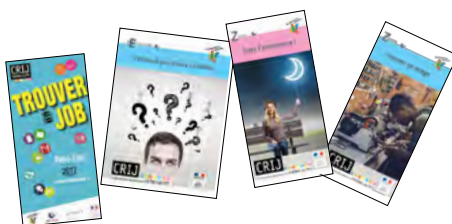
Notre mission : vous informer et vous accompagner pour vous aider à réaliser vos projets.

Rendez-vous auprès d'un lieu d'accueil IJ **près de chez vous** et retrouvez-nous **sur les réseaux sociaux !**

+ D'INFOS : [www.info-jeunes.fr](http://www.info-jeunes.fr)

## >> à consulter sur place ou en ligne !

- Des **informations** dédiées à la thématique Etudes & Formations.
- Des **annonces d'emploi**
- le guide **Trouver un job**  
la brochure **S'informer pour mieux s'orienter**  
les dépliants **Osez l'alternance !** et **Trouver un stage**



CRIJ Rhône-Alpes 2017

**CRIJ**  
RHÔNE-ALPES



[crij.rhonealpes](https://www.facebook.com/crij.rhonealpes)  
[@crijrhonealpes](https://www.instagram.com/crijrhonealpes)

[www.info-jeunes.fr](http://www.info-jeunes.fr)

66 cours Charlemagne • 69002 Lyon  
Tél 04 72 77 00 66 • [crijlyon@crijrhonealpes.fr](mailto:crijlyon@crijrhonealpes.fr)



Attribution - Pas d'utilisation commerciale 3.0 France (CC BY-NC 3.0 FR)  
Rédaction à disposition du public à l'exclusion des images et photos.

Imprimé par [www.pixartprinting.fr](http://www.pixartprinting.fr) - Ne pas jeter sur la voie publique

Zoom



# Se former et évoluer



**CRIJ**

L'information jeunesse en RHÔNE-ALPES



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

# L'orientation tout au long de la vie est une réalité pour tous.

Salariés, demandeurs d'emploi, il est possible de vous former tout en conservant une rémunération.

## Pourquoi ?

- Apprendre un métier.
- Se perfectionner dans son métier.
- Trouver sa voie, faire le point.
- Changer, s'orienter vers un nouveau métier.

## Se former ?!

Etre formé, c'est se donner plus de chance.

<http://reviensteformer.gouv.fr>

Pour les jeunes scolaires ou étudiants démotivés, ceux de 16 à 25 ans qui ont déjà quitté l'école, vous avez un droit au retour en formation.

N'hésitez pas à exprimer vos envies, vos difficultés pour vous ouvrir d'autres voies en lien avec vos aspirations !

## L'accès à la formation

Si vous n'avez pas assez travaillé pour bénéficier des dispositifs, vous avez accès à d'autres outils pour clarifier votre projet et à des actions de formation prioritaires financées par la Région et l'Etat.

## Valoriser ses expériences!

Un engagement bénévole, une expérience de volontariat, un service civique sont autant d'expériences à valoriser dans votre parcours.

[www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/le-compte-dengagement-citoyen-cec](http://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/le-compte-dengagement-citoyen-cec)

Elles vous ouvrent des droits à la formation en plus de participer au développement de vos compétences.

## Choisir sa formation

Avant de faire un choix de formation, analysez les objectifs et contenus de formation.  
Faites-vous préciser les méthodes pédagogiques utilisées dans les organismes de formation et les modalités possibles : temps plein, partiel, hors temps de travail...

[www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)

## Financer sa formation

Le financement des coûts pédagogiques de formation, les frais logistiques [déplacements, repas, hébergement...] et votre salaire, sont pris en charge partiellement ou en totalité suivant votre projet et votre situation.

## S'informer pour réaliser son projet

Rapprochez-vous d'un professionnel de l'une des structures d'information et d'orientation présentes en région. Il vous fera découvrir l'ensemble des choix possibles (formation, évolution, dispositif...) et les démarches à accomplir pour y accéder.

[www.orientation.auvergnerhonealpes.fr](http://www.orientation.auvergnerhonealpes.fr)  
[www.info-jeunes.fr](http://www.info-jeunes.fr)  
[www.info-jeunes.net](http://www.info-jeunes.net)

## Construire son projet

Des **Conseillers en Evolution Professionnelle (CEP)** sont à votre disposition gratuitement, pour vous aider à construire votre projet professionnel ou à cibler la formation la plus adaptée.

Ce conseil est accessible à tous les salariés du secteur privé ou public, les demandeurs d'emploi, les indépendants et professions libérales... Les étudiants peuvent recourir au CEP seulement s'ils ont une activité salariée.

**Vous planifiez des étapes et actions concrètes pour :**

- Construire ou préciser votre projet et vos motivations.
- Identifier ou faire reconnaître les compétences et les qualifications à acquérir ou développer.
- Vérifier le réalisme de votre projet : faisabilité, débouchés sur le marché du travail, compétences à acquérir, calendrier...
- Etablir un plan d'actions pour identifier les interlocuteurs, les leviers et les financements disponibles pour la mise en œuvre de votre projet.

**Vos interlocuteurs CEP en Auvergne-Rhône-Alpes :**

- Pour les demandeurs d'emploi :  
[www.pole-emploi.fr/region/auvergne-rhone-alpes](http://www.pole-emploi.fr/region/auvergne-rhone-alpes)
- Pour les cadres et jeunes diplômés en recherche d'emploi :  
[www.apec.fr](http://www.apec.fr)
- Pour les jeunes en recherche d'emploi (-de 26 ans) :  
[www.missions-locales.org](http://www.missions-locales.org)
- Pour les personnes en situation de handicap :  
[www.handiplace.org](http://www.handiplace.org)
- Pour les salariés :  
[www.opacif.fr/liste-des-opacif-fongecif](http://www.opacif.fr/liste-des-opacif-fongecif)  
[www.fongecif-ara.fr](http://www.fongecif-ara.fr)

